

BOUGY-VILLARS



MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 06-2022

AU CONSEIL GENERAL

Demande de crédit de CHF 110'000.- pour la rénovation complète de la place de jeux du collège, cœur du village.

Dates et lieu proposés pour la séance de la Commission financière :

Mercredi 11 mai 2022 à 18h00 à la Maison Bodzérane

Commission ad'hoc :

Lundi 23 mai 2022, à 18 h00 à la Maison Bodzérane

Bougy-Villars, le 3 mai 2022

AU CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

1 Préambule

La place de jeux du collège a été construite en 2003. Elle est fréquentée depuis par les jeunes habitants de la commune et les élèves de la classe MATAS. Son emplacement est idéal au cœur du village.

2 Situation



3 Etat actuel

Les années ont conduit à une dégradation des différents éléments de cette place de jeux principalement en bois, tant au niveau du revêtement de sol qu'au niveau des structures de jeux. En effet, par endroits, le bois imprégné d'humidité a gonflé et commence à s'effriter. Les dalles de protection antichoc sont rigides et se décollent. Le drainage en cailloux qui borde les jeux n'est pas approprié. Il convient également de souligner qu'en l'état, cette place de jeux ne correspond plus aux normes de sécurité édictées par le Bureau de Prévention des Accidents (BPA).



4 Projet

Ainsi, le présent projet inclut :

- La mise à niveau du sol de la place de jeux
- La réfection complète du sol de sécurité de la place de jeux
- Le changement des éléments de jeux et son mobilier
- Le changement du panneau de basket et élément additionnel sur la terrasse de la Maison Bodzérane

Descriptif

a) Revêtement de sol

Pour équiper les places de jeux, 3 types de sols existent :

- le gazon synthétique, avec ou sans sable
- le sol coulé
- les dalles antichocs.

Pour des raisons d'esthétique, d'entretien, de durabilité et de coût, l'option du gazon synthétique sans sable a été retenue.

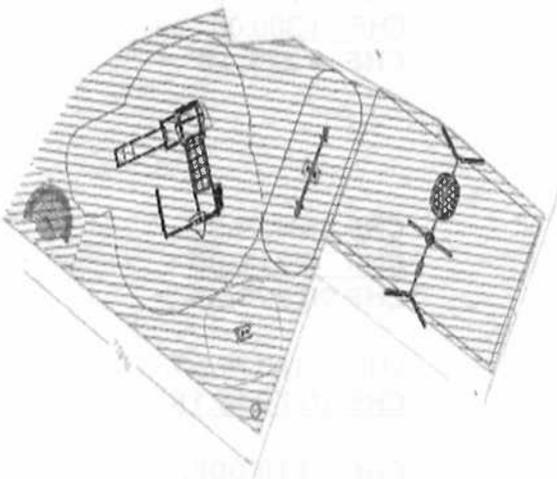
b) Matériaux des éléments de jeux

Plusieurs types de matériaux coexistent : le bois, l'acier, le plastique, les panneaux HPL (High Pressure Laminate). Pour des raisons de durabilité aux intempéries et de facilité d'entretien, les panneaux HPL et acier ont été préférés aux panneaux en bois. Cependant, afin d'harmoniser le lieu, 1-2 jeux en bois intégreront également la place.

c) Configuration de la place de jeux et structures

Les éléments et structures qui favorisent l'interaction entre les enfants ont été privilégiés. Le plan d'intention ci-après illustre la configuration envisagée des éléments de jeux afin d'utiliser au maximum la surface disponible tout en respectant les normes de sécurité.

Place de jeux



- Structure de jeux principale pour les 3 à 12 ans en acier comprenant une tour d'observation, plusieurs faces permettant aux enfants de grimper, un toboggan, perches etc...
- Balançoire et nid d'oiseaux (nacelle) en corde et structure en acier
- Bascule horizontale en bois
- Écureuil sur ressort en bois
- 4 bancs et une table ronde bois et acier
- Fontaine – eau

Terrasse Maison Bodzérane

- Échecs de jardin 32 figures de jeu 43-64cm
- Coffre pour jeu d'échecs
- Panneaux et filet basket

5 Devis estimatif

Balançoire	CHF 7'121.00
Bascule Horizontale	CHF 2'820.00
Structure multi-jeux	CHF 18'865.00
Ecureuil sur ressort	CHF 1'968.00
4 bancs et table ronde Sofiero	CHF 6'718.00
Fontaine	CHF 1'720.00
Total éléments	CHF 39'212.00
Sol de protection PGSS 140 m ²	CHF 15'800.00
Travaux préparatoires	CHF 4'669.00
Infrastructure pour revêtement	CHF 16'370.00
Jeux et bancs socles HT	CHF 4'320.00
Total Génie civil HT	CHF 25'359.00
TOTAL TTC	CHF 86'559.55

Place terrasse Maison Bodzérane

Jeu d'échecs	CHF 1'020.00
Rangement jeu	CHF 1'590.00
Panneau Basket et filet pose comprise	CHF 1'300.00
Total TTC	CHF 4'211.10

Récapitulatif :

Place jeux	CHF 86'559.55
Place terrasse MB	CHF 4'211.00
TOTAL TTC	CHF 90'770.55
Divers et imprévu dont augmentation prix due à la situation actuelle 15%	CHF 16'174.60
TOTAL TTC	CHF 106'945.15
Arrondi	CHF 110'000.-

6 Financement

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes de la Commune. Il sera amorti sur 10 ans par prélèvement sur le compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».

Ces installations feront partie du patrimoine administratif de la Commune étant donné qu'il s'agit d'installations affectées à des tâches d'utilité publique (art. 26 al.1 let. d R. comptabilité des communes).

Frais de fonctionnement

La création de ces installations générera de nouveaux frais annuels d'exploitation peu importants, la Municipalité estime que ces frais seront inférieurs à CHF 1'000.-.

Il faut aussi noter que la Commune est soumise à un intérêt négatif sur ses avoirs de 0.75%, les nouvelles charges de fonctionnement seront largement couvertes par l'économie de CHF 975.00 d'intérêts négatifs annuels induite par cet investissement.

7 Conclusion de la Municipalité

Saisissant l'occasion des travaux de construction des caves communales et du réaménagement de la Grand Rue, la Municipalité a décidé de moderniser et mettre aux normes de sécurité la place de jeux et ses alentours.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 06-2022 de la Municipalité du 3 mai 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

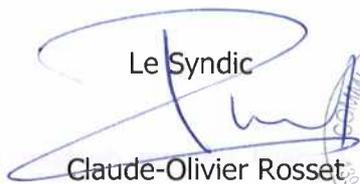
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- **D'accorder un crédit de CHF 110'000.- pour la rénovation complète de la place de jeux du collège.**
- **De financer cet investissement par les liquidités courantes de la Commune**
- **D'amortir cette dépense sur 10 ans par le prélèvement sur le compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».**
- **Cette dépense engendre des frais d'entretien inférieurs à CHF 1'000.-.**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 3 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset



La Secrétaire

Fabienne Aeby

Membre de la Municipalité concerné : Mme Mary-Claude Liang, Municipale